

Politique | Jean-Pierre Cubertafon, député de la Dordogne : "il faut des outils adaptés aux territoires ruraux"



Maire de Lanouaille (1000 habitants) de 1995 à 2017, date de son élection comme député de la troisième circonscription de la Dordogne, Jean-Pierre Cubertafon reste proche du monde rural. L'élu Modem revient sur la mission ruralité que lui a confié le Premier ministre. Celle-ci vise à rénover l'action publique dans les territoires ruraux et à apporter une réponse aux besoins exprimés par ceux qui font la ruralité au quotidien. Il se dit tenter pour poursuivre, mais attend la déclaration de candidature d'Emmanuel Macron avant de se prononcer.

@qui.fr : Quel regard portez-vous sur ce mandat qui s'achève en juin ?

Jean-Pierre Cubertafon, député de Dordogne : On a eu un mandat qui a été bousculé par des événements et des situations exceptionnelles. Ces cinq dernières années ont été marquées par les grèves, la Réforme des retraites qui n'a pas abouti, qui a créé un climat très tendu, les gilets jaunes sans oublier le contexte sanitaire. J'appartiens au Modem. Ce mandat fut celui de la loyauté vis-à-vis du Président de la République et du gouvernement. Nous faisons partie de la majorité présidentielle, et sur ce point nous n'avons jamais failli. Nous avons été toujours été loyaux et il n'y a pas eu de clash au sein de la majorité, même dans des contextes très tendus. Les députés de cette mandature ont tenu la barre.

"Un parlementaire, c'est l'envoyé d'un territoire"

J'ai beaucoup aimé la fonction de maire, même si être député est très intéressant. Je suis secrétaire de la commission de la défense où je me régale. Le rôle d'un député de faire voter les lois, mais un parlementaire c'est aussi l'envoyé d'un territoire auprès des institutions et des décideurs à Paris, un ambassadeur. C'est ma conception. On a beau être législateur, un point essentiel est de partir de la base. J'ai conservé beaucoup de proximité avec les élus du territoire. Les idées doivent remonter du terrain. N'oublions jamais que nous sommes élus par les habitants de notre circonscription.

@! : La ruralité demeure au coeur de vos préoccupations, comment cela a-t-il construit votre action de parlementaire ?

J.-P. C. : Les dossiers qui touchent à la ruralité me tiennent particulièrement à coeur. Les problèmes de désertification médicale, de mobilités, d'accès aux soins, au numérique, sont sur le terrain. Ils ne sont pas dans les couloirs de l'Assemblée. Si on veut les résoudre, il faut maintenir le lien. Le premier sujet concerne l'enclavement du Périgord vert, qui est pluriel. Un exemple me tient à coeur, j'ai participé aux premières discussions du projet Railcop, né il y a trois ans. Cette société coopérative va remettre en service la ligne ferroviaire Bordeaux Lyon via Limoges avec des prix de trajets très attractifs et cette ligne qui doit ouvrir en décembre 2022. Le train s'arrêtera à Thiviers, ce qui n'était pas prévu.

Désertification médicale

En février 2021, le Premier ministre m'a confié une mission sur la ruralité d'une durée de six mois. J'ai rendu mon rapport et il s'agit de formuler des propositions pour améliorer l'action publique en milieu rural dans des domaines aussi variés que la santé, le numérique, l'éducation. Ce rapport renferme 70 mesures. La désertification médicale est un sujet important. Actuellement, on va dans le mur. Le salariat, les maisons de santé pluridisciplinaires sont des bonnes pistes, mais ce n'est pas de solution miracle. La disparition du numérus clausus, une bonne chose, mais il faudra des années pour inverser la tendance. Mais il y a d'autres options comme le développement de la "*médecine foraine*", c'est-à-dire le déplacement ponctuel de médecins depuis les centres urbains dans des lieux mobiles.

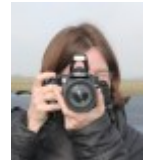
Je propose aussi "*l'obligation de stage en milieu rural dans les différentes branches des études de médecine*", ou encore la "*création d'une quatrième année d'internat de médecine générale avec obligation de stage en zone rurale*". Face au maillage médical imparfait dont souffrent les territoires ruraux, je propose donc que des contrats soient conclus entre les intercommunalités rurales et les médecins travaillant dans ces pôles urbains afin qu'une fois par semaine au moins un médecin soit disponible pour une patientèle habitant sur le territoire de l'intercommunalité. Mobile, ce médecin revisitera le modèle du médecin de campagne durant une journée avec une série de consultations pour les habitants de ce territoire. Cela permet de ne pas toucher à la liberté d'installation des médecins. Plus globalement, je suis également favorable à la conception d'outils adaptés aux besoins spécifiques des territoires ruraux.

@! : Quel est votre état d'esprit dans le contexte des violences que subissent de nombreux élus dont vous même ?

J-P C. : L'augmentation des phénomènes de violences, des insultes vis à vis des élus de la République est un vrai problème. Ce fut pour moi, une réelle surprise. Il n'y a jamais eu de situation équivalente c'est du jamais vu: ce type de délit a progressé de 50 %. Tout est prétexte à la contestation, à la critique mais elle se fait moins par la voie démocratique. C'est inquiétant. Personnellement, j'ai reçu sept menaces par des anti pass. J'en suis à sept dépôts de plaintes. J'ai aussi eu ma permanence taguée par des anti gavage. Là, ce sont des locaux. Mon état d'esprit est de continuer d'oeuvrer pour ce territoire. Je n'ai pas l'intention de baisser les bras.

@! : Avez-vous pris votre décision ?

J.-P. C. : Je n'ai pas complètement pris ma décision. J'ai envie de continuer, il faut que je consulte mes proches, mais l'âge ne sera pas un frein. Je vais attendre que le Président de la république se déclare ... avant de me prononcer.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : Claude-Hélène Yvard

Publié sur aqui.fr le 04/02/2022

[Url de cet article](#)